

Grains—Paiements anticipés

Les compagnies céréalières voulaient cependant se faire imposer un règlement, afin de pouvoir blâmer le gouvernement des frais accrus et réclamer d'autres subventions fédérales.

A son avis, les gouvernements se montreraient plus généreux dans les règlements si les éleveurs leur appartaient, parce qu'ils emploieraient l'argent des céréaliculteurs et non les fonds publics. On croit généralement que les gouvernements, fédéral et autres, subventionnent la manutention du grain, mais ce n'est pas le cas, monsieur l'Orateur. Toute hausse de salaires doit venir des frais de manutention que paient les cultivateurs. J'en parle, monsieur l'Orateur, parce que je crois que l'agriculteur de l'Ouest craint qu'on lui enlève les éleveurs dont la nationalisation le mettrait complètement à la merci du gouvernement. Certains céréaliculteurs ont l'impression que le gouvernement se mêle déjà trop de leurs affaires, qu'il essaie de leur dicter une ligne de conduite et qu'il ne les laisse pas régler eux-mêmes leurs problèmes.

J'appuie ce bill en principe, monsieur l'Orateur. Je crois qu'il aidera les agriculteurs à planifier l'acheminement difficile des céréales de leur exploitation au consommateur d'outre-mer, mais nous devons nous rappeler qu'il y a beaucoup d'autres intermédiaires qui peuvent arrêter l'acheminement des céréales.

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole au sujet du bill C-10, dont les agriculteurs de tout le pays peuvent s'attendre à tirer quelque avantage. C'est un bill qui a d'abord été présenté à la Chambre il y a environ dix-sept ans par un autre gouvernement, et bien que les objectifs et les principes semblent en être les mêmes, les motifs ont changé. Ce bill semble maintenant aller de pair avec la politique des grains fourragers, politique qui n'a pas donné les résultats escomptés. J'aimerais qu'il soit bien clair dès le départ, monsieur l'Orateur, qu'un paiement anticipé n'est pas un cadeau. La publicité qu'on en fait trop souvent peut donner l'impression que les agriculteurs reçoivent quelque chose du gouvernement tout à fait gratuitement. Le ministre devrait sans doute éclaircir ce point et dire que les agriculteurs remboursent l'argent qu'ils reçoivent.

On a beaucoup parlé d'alimentation au cours des dernières semaines, monsieur l'Orateur, et je me demande souvent comment il se fait qu'il nous ait fallu trois décennies pour nous rendre compte des conséquences de nos programmes agricoles. Le programme LIFT n'a été mis sur pied qu'il y a trois ou quatre ans. On peut envisager le bill de cette manière et avoir l'impression que c'est l'amorce d'une attitude à l'égard des agriculteurs attendue depuis longtemps. Enfin, on traite les agriculteurs comme des professionnels, ce qu'on leur avait toujours refusé. Je me demande pourquoi les agriculteurs n'étaient pas représentés à Rome, à la Conférence mondiale sur l'alimentation. On a mis sur pied une organisation complexe pour discuter de la production vivrière mondiale et il n'y avait là pas un seul représentant agricole canadien si ce n'est le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). On a beaucoup parlé de la production vivrière mais les agriculteurs étaient à peu près absents.

● (1640)

Ainsi, bien que je considère cette mesure comme un pas encore timide, vers la professionnalisation de l'agriculture, c'est à mon avis trop peu et trop tard. Si la conférence de Rome avait porté sur le pétrole, par exemple, au lieu de l'alimentation, croyez-vous que les sociétés pétrolières auraient laissé au gouvernement le soin de les représenter? Aurait-on pu s'imaginer que les représentants de

l'industrie pétrolière n'auraient pas assisté à pareille conférence?

Le bill à l'étude est une mesure importante parce qu'il favorise le professionnalisme en agriculture et permet aux agriculteurs de planifier leur production. Si on les laisse diriger leurs affaires, ils doivent pouvoir prévoir la demande. Or, la mesure contient ce qu'on pourrait appeler des possibilités de prévisions. Voyons par exemple, ce qui est arrivé à l'industrie du bœuf. Il y a quelque temps, le gouvernement libéral, dans sa fausse sagesse, déclarait aux agriculteurs canadiens: «Nous n'avons pas besoin de tant de grain, mettez vos terres en herbage». Puis il a présenté le programme LIFT dont les résultats crèvent maintenant les yeux.

Parce qu'il existe maintenant un excédent de bœuf, nous avons assisté par le truchement de la télévision, à des massacres d'animaux. Cela se passe à un moment où les marchés ne se sont pas stabilisés. Notre intervention dans le mécanisme du marché explique ce bouleversement. C'est pourquoi j'affirme qu'il ne saurait y avoir de professionnalisme en agriculture tant qu'il n'y en aura pas sur la place du marché. La stabilité de la production ne sera assurée que lorsque les cultivateurs pourront prévoir la demande. Cette capacité de prévoir est essentielle si nous voulons maintenir des méthodes de production stables, permanentes et efficaces. On a trop longtemps associé l'agriculture à un mode de vie et non pas aux affaires. On l'a traité comme un manœuvre et non pas comme une personne qui utilise des pesticides et des insecticides ou qui joue le rôle de vétérinaire et gère une importante mise de fonds. Une ferme moyenne des Pariries vaut au moins autant qu'une petite entreprise, peut-être même plus.

Ce bill vise à porter le montant maximum des avances pour emprunteur, de \$6,000 à \$15,000; il essaie donc de suivre l'évolution de l'agriculture. Il tient compte de l'augmentation des frais due à l'inflation et de la différence entre les frais de production actuels et ceux d'il y a 15 ou 20 ans. Je dois toutefois poser une question à propos de ce bill. L'augmentation prévue n'est basée sur aucun principe. Il n'y a pas d'échelle mobile pour les avances, ni formule qui tienne compte des frais de production accrus. Si l'on veut que les agriculteurs deviennent des spécialistes et qu'ils produisent de grandes quantités d'aliments de première qualité, le bill ne doit pas se borner à fixer un chiffre.

M. Lang: La loi a été modifiée l'an dernier.

M. Malone: Ce bill prévoit une avance plus forte, mais il ne semble pas tenir compte des frais de production.

M. Lang: Il peut le faire.

M. Malone: Avec tout le respect que je vous dois, je dirai qu'il n'existe aucun lien entre les frais de production et le montant de l'avance au boisseau. En d'autres termes, le bill prévoit une somme forfaitaire. J'aimerais aborder une autre question importante. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'appliquer davantage à maintenir en culture les terres agricoles, sinon les conséquences seront vraiment terribles, étant donné la tendance actuelle. On construit des industries et des réseaux d'autoroutes sur littéralement toutes les terres de première qualité au Canada.